

LUNDI LE 3 MARS 2008

Session régulière du conseil municipal du Canton de Lingwick, tenue au 72, Route 108, Lingwick (Québec), lundi le 3 MARS 2008 à 19 h 00,

Présidée par Madame Céline Gagné, mairesse, et à laquelle assistent les conseillers suivants :

M. Marcel Guillemette, M. Claude Després, M. Gaston Cloutier, M. Serge Gilbert, M. Jean-Guy Marois, formant quorum.

Le conseiller M. André Poulin est absent.

Mme Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

1. Ouverture de la réunion à 19 h 00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2008-054

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

ajout des points suivants :

4.5 Vaccination des pompiers

12.2 Poches d'asphalte

30.1 Maintenance de l'édifice municipal plus chaises

30.2 Récupex

30.3 Chambre de commerce de la Région de Weedon

30.4 Conseil Sport Loisir de L'Estrie

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. Adoption du procès-verbal de la session du 4 février 2008 :

2008-055

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Després et résolu que le procès-verbal de la session régulière du 4 février 2008 soit adopté en apportant deux corrections dans la liste des comptes remise aux membres du conseil et adoptée par la résolution 2008-042 et qui aurait du être inscrite ainsi, à savoir :

. 10460 M.R.C. Ht-St-François Site enfouissement et redevances :
janvier 08 Montant : 547,61 \$

. 10478 Bouffard, Alain Voirie : déplacements Montant : 348,40 \$

Le total des comptes est : 49 342,02 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. Suivi des résolutions

4.1 Centrale d'appel CAUCA – 9-1-1

L'entente signée par la Centrale d'appel Cauca a été reçue. La date pour le transfert de centrale a été prévue au 31 mars 2008. Une résolution doit être transmise à divers intervenants.

4.1.1 Date du transfert de centrale 9-1-1 et fin de l'entente avec Sherbrooke

Considérant que la résolution 2007-369 a été adoptée le 3 décembre 2007 afin de mettre fin à l'entente intermunicipale concernant le service centralisé d'appels d'urgence 9-1-1 de la Ville de Sherbrooke, dossier : C.M. 2003-0792-00, qui prenait effet le 1^{er} janvier 2003 pour une durée de dix (10) ans;

Considérant que la Ville de Sherbrooke permet la fin de l'entente intermunicipale avant l'échéance prévue;

Considérant qu'une entente est intervenue entre la Municipalité du Canton de Lingwick et la Centrale d'appel 9-1-1 CAUCA;

SUITE SESSION DU 3 MARS 2008

4.1.1 Date du transfert de centrale 9-1-1 et fin de l'entente avec Sherbrooke (suite)

EN CONSÉQUENCE

2008-056

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu d'aviser la Ville de Sherbrooke et la Centrale d'appel 9-1-1 de la Ville de Sherbrooke de la fin de l'entente intermunicipale avec la municipalité du Canton de Lingwick concernant le service centralisé d'appels d'urgence 9-1-1, dossier : C.M. 2003-0792-00, en date du 31 mars 2008 à 23 h 59;

-Que les frais reliés à la Centrale d'appel 9-1-1 de la Ville de Sherbrooke seront facturés à la municipalité du Canton de Lingwick jusqu'en date du 31 mars 2008 inclusivement;

-Que l'entente entre la municipalité du Canton de Lingwick et la Centrale d'appel CAUCA prendra effet le 31 mars 2008 inclusivement;

-Que copie de cette résolution sera transmise à la Ville de Sherbrooke, la Centrale d'appel de la Ville de Sherbrooke, à Bell Canada – Groupe Service Client 9-1-1, la Fédération Québécoise des municipalités, la Sûreté du Québec, au Service Ambulancier de la Région de Weedon, la Centrale d'appel 9-1-1 CAUCA ainsi qu'à CANASA

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4.1.2 Service 24 heures

La municipalité ne retient pas ce service dans l'immédiat.

4.2 Conversion éclairage

Considérant que les travaux sont réalisés tels que spécifiés par les résolutions 2007-338, 2007-366 concernant les travaux de conversion;

Considérant que le tableau suivant représente les coûts finaux pour les travaux ainsi que les montants payés par la municipalité et l'Astrolab;

Lieu	Description et quantité	Coût réel Taxes incluses	Montant payé par la municipalité	Montant payé par l'Astrolab
Édifice municipal	6 luminaires plus l'installation	2 197,28\$	436,46\$	1 757,82\$
Éclairage de rue	41 luminaires plus l'installation	18 254,00\$	3 650,93\$	14 609,70\$
Garage municipal	5 luminaires plus installation	2 150,52\$	430,10\$	1 720,42\$
Total		23 758,39\$	5 674,08\$	18 087,94\$

EN CONSÉQUENCE

2008-057

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Marois et résolu d'autoriser le paiement des factures reçues pour la partie des travaux visés par la subvention de l'Astrolab par le poste budgétaire 03-100-40-000.

SUITE SESSION DU 3 MARS 2008

4.2 Conversion éclairage (suite)

Qu'un transfert du poste 55-910-00-000 au poste 03-100-40-000 soit appliqué pour les crédits nécessaires de ces dépenses.

Le conseiller Cloutier vote contre.

ADOPTÉ SUR MAJORITÉ DES CONSEILLERS

4.3 Dossier réclamation Hydro Québec

2008-058

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Després et résolu d'autoriser les personnes suivantes à être présentes les 1^{er} et 2 mai 2008 lors de l'audition de la cause dans le dossier de réclamation d'Hydro Québec, à savoir :

Céline Gagné, mairesse

Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière

Alain Bouffard, inspecteur en voirie

Que les frais de déplacement et de repas seront remboursés par la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4.4 Travaux d'électricité : bureau municipal et local des Aînés

Les travaux énumérés dans la soumission sont terminés, il reste une lumière défectueuse à réparer dans le bureau municipal, ce point avait été ajouté.

4.5 Vaccination des pompiers

Une rencontre d'information par le CLSC aura lieu le Jeudi le 20 mars de 18h00 à 19h00 au CLSC de Weedon. Une lettre a été envoyée aux pompiers n'ayant pas reçu la vaccination.

5. Rapport du maire

6 février : MRC : atelier explications règlement d'abattage d'arbres

8 février : Forum sur la forêt à East Angus - très intéressant

15 février : Hôtel Delta Sherbrooke - Informations données par les députés et la ministre sur les subventions pour la réhabilitation de la route 257

18 février : Atelier pour l'étude des règlements avec le CCU

19 février : Réunion CA du SADC

20 février : Conseil des maires à la MRC

25 février : Atelier du conseil municipal

27 février : CA du CLD du HSF – info : Programme Volet II, les 2/3 des sommes allouées seront affectées au suivi du forum forestier et le dernier tiers aux projets qui seront présentés dans le cadre de ce programme.

6. Rapport des comités

Le conseiller Després s'est rendu en compagnie de madame Gagné mairesse et du conseiller Guillemette à Sherbrooke pour le dévoilement des subventions pour la route 257. Il a également participé à une rencontre avec le représentant du MTQ de Cookshire toujours en compagnie de madame Gagné mairesse et du conseiller Guillemette pour des informations dans le dossier de réhabilitation de la route 257;

Le conseiller Marois a assisté à quelques réunions, le Transport du Bonheur, le Forum sur la forêt, Québec en forme, le comité des loisirs de la MRC et à l'assemblée générale du Comité des loisirs de Lingwick.

Le conseiller Cloutier explique sa venue à quelques reprises au centre communautaire pour les travaux d'électricité ou pour la fournaise.

6.1 Rapport de l'inspecteur de voirie

L'inspecteur de voirie explique sa demande pour l'achat de poches d'asphalte pour la réparation des trous sur la route 257 vers Weedon.

SUITE SESSION DU 3 MARS 2008

6.2 Rapport du responsable du service incendie

Le directeur adjoint explique qu'il n'y a eu aucune intervention du service incendie. Une pratique a été réalisée.

7. Nomination de pro-maire : mars, avril, mai et juin 2008

2008-059

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Marois et résolu que Monsieur Claude Després soit nommé pro-maire pour les mois de mars, avril, mai et juin 2008 en remplacement de M. Marcel Guillemette.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. Arrérages des taxes foncières et autres comptes – vente pour taxe

Selon l'article 1022 du Code municipal, la directrice générale et secrétaire-trésorière présente au conseil la liste des taxes impayées. Les membres du conseil vérifient cette liste.

Considérant que la municipalité au cours du mois de novembre 2007 et février 2008 a transmis un avis de rappel ou que des appels téléphoniques ont été faits auprès des contribuables ayant des soldes supérieurs à vingt-cinq dollars;

2008-060

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu de tenter de rejoindre par téléphone les personnes inscrites sur la liste afin de percevoir les sommes dues avant la date du 14 mars 2008. Advenant l'impossibilité de rejoindre les dites personnes, un avis par courrier recommandé sera transmis comme dernier recours.

Matricule	Montant Total
3152342293	795,06 \$
3251879182	376,48 \$
3552452604	640,96 \$
3650498671	619,87 \$
3650563365	730,86 \$
3852067453	436,90 \$
	3 600,13 \$

Le 20 mars 2008, si aucune entente n'a été demandée par les contribuables visés ou aucune somme n'a été reçue, les dossiers seront transférés à la M.R.C. du Haut St-François pour les procédures de vente pour taxe.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. Cour municipale – Cotisation 2008 : population

Attendu que la municipalité a reçu la facture de la Cour municipale visant la cotisation pour l'année 2008;

Attendu que la cotisation a été basée sur la population 2008 par Statistiques Canada ce qui indique une population de 623;

Attendu que Statistiques Canada fait une révision des données de la population à la demande de la municipalité;

2008-061

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Marois et résolu de payer dans l'immédiat, la cotisation 2008 sur la base de la population 2007 soit 2,25 \$ pour 426 personnes pour un montant de 958,50 \$ plus les taxes.

Que lors des vérifications finales effectuées par Statistiques Canada, un ajustement sera fait et payé si nécessaire et que la municipalité s'engage à faire parvenir tous les documents de cette révision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SUITE SESSION DU 3 MARS 2008

2008-062

10. Journée d'information Élections Préfet – 18 mars 2008
Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Cloutier, et résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer à un avant-midi de formation le 18 mars prochain à la MRC du Haut-St-François dans le cadre d'une rencontre concernant la préparation de l'élection du préfet si nécessaire.
Les frais de déplacement et de repas seront remboursés sur preuve.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2008-063

11. Dossier : Route 257 (vers Scotstown) – Travaux réfection
11.1 Protocole – Infrastructures
Considérant que la route 257 nécessite des réparations importantes;

Considérant que cette route est sous responsabilité municipale;

Considérant l'implication de Infrastructure-Transport dans un projet de réhabilitation de cette route;

Pour ces motifs,
Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que la municipalité du Canton de Lingwick autorise la signature du protocole d'entente « Contributions financières en vertu du programme d'aide financière d'Infrastructures-Transport » régissant les clauses pour ce programme d'aide financière.

Que la mairesse Céline Gagné et la directrice générale et secrétaire-trésorière Monique Polard, soient autorisées à signer le protocole d'entente, pour et au nom de la municipalité du Canton de Lingwick.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2008-064

11.2 Plan de financement – MTQ
Considérant que la route 257 nécessite des réparations importantes;

Considérant que cette route est sous responsabilité municipale;

Considérant l'implication de différents programmes du Gouvernement du Québec dans un projet de réhabilitation de cette route;

Pour ces motifs,
Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu que la municipalité du Canton de Lingwick s'engage à réaliser, dans un horizon de 3 ans (2008-2010) des travaux de réhabilitation des tronçons gravelés de la route 257, et à participer à raison de 30% des coûts montrés dans le tableau ci-joint jusqu'à un maximum de 184 800 \$. Le tableau ci-joint montre les coûts globaux ainsi que la participation des autres partenaires dans ce projet.

Financement	2008-2009	2009-2010	2010-2011	TOTAL
Municipalité	80 011 \$	104 789 \$	-	184 800 \$
MTQ – DT : 20%	41 100 \$	41 100 \$	41 100 \$	123 300 \$
PARRM (volet exploitation) :20%	41 100 \$	41 100 \$	41 100 \$	123 300 \$
Infrastructure Transport : 30%	184 800 \$	-	-	184 800 \$

SUITE SESSION DU 3 MARS 2008

11.2 Plan de financement – MTQ (suite)

Tous les partenaires se réservent le droit d'accélérer ses investissements selon ses disponibilités.

La part municipale ne devra pas faire l'objet d'une autre subvention du gouvernement du Québec sauf dans le cas du remboursement de la taxe d'accise pour les années 2008 et 2009.

La partie des travaux qui sera financée par Infrastructure-Transport devra faire l'objet d'un certificat de conformité de la part d'un ingénieur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.3 Programme – Taxe d'accise : programmation 2008 et 2009

2008-065

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que la municipalité du Canton de Lingwick présente sa programmation pour les années 2008 et 2009, des travaux pouvant s'inscrire dans le cadre du programme de remboursement de la taxe d'accises, tels que définis à l'annexe III de la programmation des travaux, soit :

Désignation des travaux	Coûts prévus
Année 2008 :	
. Route 257 : rechargement	52 395 \$
. Route 257 : excavation	27 410 \$
. Route 257 : rechargement	206 \$
Investissement à maintenir pour la municipalité :	
. Chemin North Hill : rechargement	23 723 \$
Année 2009 :	
. Route 257 : rechargement	104 789 \$
Investissement à maintenir pour la municipalité :	
. Chemin North Hill : rechargement	23 723 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.4 Projet PARM 2007

2008-066

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu :

QUE le conseil approuve les dépenses faites pour
- les travaux de rechargement du chemin North Hill;
un montant subventionné de 16 000 \$, conformément aux stipulations du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.5 Emprise route 257 – Terrain Domtar

- Considérant que la route 257 nécessite des réparations importantes;
- Considérant que cette route est sous responsabilité municipale;
- Considérant l'implication de différents programmes du Gouvernement du Québec dans un projet de réhabilitation de cette route;
- Considérant qu'il est essentiel que la route puisse avoir une emprise nécessaire et sécuritaire pour la circulation routière et afin d'y maintenir des travaux d'entretien normal;

SUITE SESSION DU 3 MARS 2008

2008-067

Emprise route 257 – Terrain Domtar (suite)

Pour ces motifs,

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Marois et résolu que dans le cadre des travaux prévus dans les prochaines semaines sur la route 257 vers Scotstown, la municipalité du Canton de Lingwick transmette à la compagnie Domtar une proposition d'achat de terrain.

L'achat de terrain vise une largeur maximum de 4 mètres à partir de l'emprise actuelle du chemin sur les lots 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 B, 26 A, 27 A, 27 B, 28, 31 et 32 – Rang C – Canton de Lingwick aux coûts de l'évaluation municipale confirmé par la MRC lors du dépôt du rôle d'évaluation effectif au 1^{er} janvier 2007, pour du boisé moyen.

Que les services de Me Claire Bouffard, notaire soient retenus pour la préparation des titres d'achats aux coûts de 564,38 \$ incluant les taxes pour ses honoraires professionnels et les frais d'enregistrement au Bureau de la Publicité et des droits aux coûts de 101 \$.

Que la mairesse Céline Gagné et la directrice générale et secrétaire-trésorière Monique Polard, soient autorisées à signer les documents pour et au nom de la municipalité du Canton de Lingwick.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.6 Emprise route 257 – Autres terrains

Des contacts seront établis avec les propriétaires des lots du rang C, Canton de Lingwick, longeant la route 257 pour l'acquisition de parcelle de terrains d'une largeur maximum de 4 mètres si nécessaire.

11.7 Lot 32 - CPTAQ

Des informations ont été prises auprès de la CPTAQ pour connaître les emprises servant à des utilités publiques. La municipalité peut utiliser jusqu'à un maximum de 30 m comme emprise total d'une route en zone verte.

12. Route 257 (vers Weedon) - Demande au MTQ – Bris d'asphalte

Attendu que nous avons remarqué une forte augmentation du transport lourd sur la route 257 depuis que le MTQ a interdit le pont de St-Gérard au trafic lourd, les camionneurs circulant sur la route 112 dans les secteurs de Weedon, Dudswell, empruntent la route 257 entre Weedon et Gould, pour rejoindre la route 108;

Attendu que lors de la période de dégel du 7 au 10 janvier l'asphalte a été grandement endommagé et cassé en petits morceaux par le transport lourd;

Attendu que pendant toute la période de fermeture du pont de St-Gérard, l'affluence du trafic lourd a approfondi les ornières sur la route 257;

Attendu que la route 257 n'a pas la portance de la route 112 ni celle de la route 108, lors de toute la période de dégel de ce printemps la couche d'asphalte risque d'être encore grandement endommagée et ce sur une grande distance;

Attendu que la municipalité n'a pas le pouvoir de fermer seule ce tronçon de route au transport lourd;

Attendu que la municipalité du canton de Lingwick ne peut absolument pas investir les sommes d'argent requises pour effectuer les réparations;

SUITE SESSION DU 3 MARS 2008

12. Route 257 (vers Weedon) - Demande au MTQ – Bris d'asphalte (suite)

2008-068

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Després et résolu que la municipalité du canton de Lingwick demande au MTQ de réparer l'asphalte abîmé par le transport lourd sur la route 257 de Gould en allant vers Weedon.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12.2 Achat de poches d'asphalte

2008-069

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu d'autoriser l'achat de 40 poches d'asphalte au coût de 7,59 \$ chacun sans les taxes pour un montant total de 342,69 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. Dépôt inventaire : garage

L'inventaire du garage a été déposé au bureau municipal le 7 février 2008. Une copie a été remise aux membres du conseil le 25 février dernier à l'atelier.

14. Vérification annuelle : appareils respiratoires

2008-070

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Després et résolu d'autoriser la vérification annuelle des 4 appareils respiratoires du service incendie par la compagnie Acklands Grainger.

Un montant maximum de 600 \$ est autorisé pour la vérification, les frais de réparation et/ou remplacement de pièces si nécessaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15. Vêtements pour nouveaux pompiers

2008-071

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu de faire l'acquisition de vêtements de pompiers pour les nouveaux pompiers Benoît Gaillard et Alain Rousseau.

Ces achats seront faits auprès de la compagnie Uniformes W. Gradinger / Uniplus pour les items suivants :

Description	Nb	Coût unité	Écusson Coût unité	Nb	Coût total	TPS	TVQ	Total
Chemise	2	16,50\$	5 \$	4	53,00 \$	2,65 \$	4,17 \$	59,82\$
Cravate	2	4,00 \$	-	-	8,00 \$	0,40 \$	0,63 \$	9,63 \$
Casquette	2	10,00 \$	5 \$	2	30,00 \$	1,50 \$	2,36 \$	33,86 \$
T-Shirt	2	19,95 \$	5 \$	2	49,90 \$	2,50 \$	3,93 \$	56,33 \$

Pour un total de 159,04 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

16. Bunker de remplacement

2008-072

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu de faire l'acquisition d'un « Bunker », pour le pompier Whalen afin de remplacer son « Bunker » actuel qui est désuet.

Cet achat sera fait auprès de la compagnie CMP Mayer, au coût de 1 126,49 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

17. Correspondance Directeur incendie

SUITE SESSION DU 3 MARS 2008

17.1 Association des chefs en sécurité incendie du Québec : adhésion

Le dossier est reporté.

Congrès 2008

Les informations concernant le 40^e Anniversaire du congrès annuel de l'ACSIQ sont données.

18. Période de questions

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

19. Pause santé de 21 h 50 à 21 h 08.

20. Présentation du rapport de la situation financière au 29 février 2008

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet à chaque élu une copie de l'état des activités financières au 29 février 2008 et en fait la présentation. Les dépenses de fonctionnement et d'investissements totalisent un montant de 103 484,24 \$.

21. Adoption des comptes pour la suite du mois de février 2008 et comptes

courants

10489	Gaillard Benoît	Ent. Patinoire : sem. finis: 2/02/08	248,59 \$
10491	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Bell : Bureau et garage	290,09 \$
10492	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Hydro Québec : éclairage public	230,01 \$
10493	Gaillard Benoît	Ent. Patinoire : sem. finis: 9/02/08	248,59 \$
10494	La Passerelle de Weedon	Journée intern. des femmes – Rés : 2008-046	50,00 \$
10495	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Hydro : Centre C : 376,73 & chalet : 466,60	843,33 \$
10496	Gaillard Benoît	Ent. Patinoire : sem. finis: 16/02/08	248,59 \$
10497	Centre R. Services Biblio. – CRSBPE	Cotisation 2008 pour 426 population 1	851,27 \$
10498	Gaillard Benoît	Ent. Patinoire : sem. finis: 23/02/08	248,59 \$
10499	Ministre des Finances	Dossier : contestation Hervé Fortier	157,00 \$
10500	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Site web	8,91 \$
10501	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Hydro - Pont couvert	32,30 \$
10502	Bourque Michel	Serv. Incendie : pratique et entretien	44,80 \$
10503	Bouffard Stéphane	Serv. Incendie : pratique et vérification	46,79 \$
10504	Corriveau Martin	Serv. Incendie : pratique	27,87 \$
10505	Gaillard Benoît	Serv. Incendie : pratique et vérification	42,81 \$
10506	Lapointe Josée	Serv. Incendie : pratique et vérification	42,81 \$
10507	Rousseau Alain	Serv. Incendie : pratique et vérification	42,81 \$
10508	Rousseau Jacques	Serv. Incendie : pratique	27,87 \$
10509	Ward Frédéric	Serv. Incendie : pratique et vérification	43,80 \$
10510	Whalen Steven	Serv. Incendie : pratique et vérification	42,81 \$
10511	Bourque Sylvio	Serv. Incendie : pratique et vérification	45,79 \$
10512	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Déductions à la source : février 2008	2 581,93 \$

Remboursement de prêt à terme

15/02/2008	Remboursement automatique	
	Camion autopompe - Année 2005	1 941,83 \$

Dépôt direct - Employés permanents

Salaire : février 2008	Dépôt direct	5 719,07 \$
------------------------	--------------	-------------

SUITE SESSION DU 3 MARS 2008

21. Adoption des comptes pour la suite du mois de février 2008 et comptes courants (suite)

Liste des chèques émis 3 mars 2008

10513	Cloutier Gaston	Rémunération et allocation spéciale	605,90 \$
10514	Després Claude	Rémunération et alloc. spéciale	1 061,54 \$
10515	Gagné Céline	Rémunération et alloc. spéciale	1 508,63 \$
10516	Gilbert Serge	Rémunération et allocation spéciale	576,04 \$
10517	Guillemette Marcel	Rémunération et allocation spéciale	938,42 \$
10518	Marois Jean-Guy	Rémunération et allocation spéciale	546,17 \$
10519	Poulin André	Rémunération et allocation spéciale	546,17 \$
10520	Infotech	Frais envoi papeterie et déplacement pour taxation	212,18 \$
10521	Chauffage Robert Verret	Voirie : diesel	3 854,71 \$
10522	Pétrole Sherbrooke	Huile chauff. : Centre C. et garage	2 549,21 \$
10523	JN Denis	Régulateur et courroie	114,85 \$
10524	MRC Haut St-François	Janvier site enfouissement et redev.	629,39 \$
10525	Bourque Sylvio	Voirie : déplacement	12,80 \$
10526	Société Coopérative	Poches asphalte	149,94 \$
10527	Bétons Barolet	Travaux servitude : 1 563,32 \$ Loc. pelle et camion : rés. Sable	2 788,01 \$ 1 224,69 \$
10528	Bilco	Voirie : buanderie	99,68 \$
10529	Thetford Gaz Service	Location année, oxygène, acétylène	478,60 \$
10530	Garage Remorquage	Claude Morin pneu de souffleuse	11,29 \$
10531	Services Sanitaires Denis Fortier	Janvier : déchets et réc. et récupération février	3 719,71 \$
10532	Soc. Ass. Automobile Québec	Immatriculation véhicules	6 539,00 \$
10533	DRL / Beaudoin	Équipement	Lames, sabots, nez
10534	Bouffard, Alain	Voirie : déplacements	2 224,14 \$ 151,20 \$
10535	Régie de Tri Région Sherbrookoise	Quotepart 2008 - 1er vers. = ½	715,00 \$
10536	Rousseau Jacques	Formation Pom. 1 - section 3 : déplacements	350,00 \$
10537	Marois Jean-Guy	Déplacements	139,20 \$
10538	Polard Monique	Formation MRC : Élection préfet : déplacement	25,20 \$
10539	Conseil Régional de l'Environnement	Forum cyanobactéries : inscription	45,00 \$
10540	Fournier, Guy	Ins. Bât : déplac. et dossiers spéc. et règlement	346,55 \$
10541	Industrie Canada	Renouvellement licence pour sys. Communication	270,00 \$
10542	Gagné Céline	Déplacements	100,00 \$
10543	Marché Bernadin	Bureau : timbres, crème, jus : 288,84 \$ Patinoire : essence : 20 \$	308,84 \$
10544	Pétrole Sherbrooke	Huile chauff. : Centre C. et garage	1 665,26 \$
10545	JN Denis	Adaptateur et réparation rack de gratte	513,41 \$
10546	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Garage : électricité	592,75 \$

SUITE SESSION DU 3 MARS 2008

21. Adoption des comptes pour la suite du mois de février 2008 et comptes courants (suite)

10547	Les Éditions Juridiques		
	FD	Enveloppes : 1000 ordinaires + 1000 avec fenêtres	332,98 \$
10548	Victor Poulin inc.	Travaux conversion : Éclairage de rues	3 650,93 \$
10549	Victor Poulin inc.	Travaux conversion : Centre communautaire	439,46 \$
10550	Victor Poulin inc.	Travaux conversion : Garage	430,10 \$
		TOTAL:	54 350,52 \$

2008-073

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que les comptes sur la liste présentée soient acceptés et en autorise leur paiement pour un montant total de 54 350,52 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Certificat de crédit # 2008-03-03-01

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au total de 54 350,52 \$.

22. Engagement des dépenses pour le mois de mars 2008

#POSTE	Description	Montant
	Conseil municipal	
02-110-00-329	Lait, café, jus	20,00
	Gestion financière et administrative	
02-130-00-321	Frais de poste	20,00
02-130-00-670	Papeterie	75,00
	Voirie	
02-320-00-522	Pompe à colonne	70,00
02-330-00-526	Essuie-glaces (8 à 8,95 \$ chacun)	81,00
02-330-00-526	Tuyau pour réservoir de carburant	160,00
02-330-00-526	Poignée avec déclenchement pour Réservoir carburant	125,00
	Aménagement, urbanisme et zonage	
02-610-00-310	Frais de déplacement insp. en bâtiment	20,00
	ENGAGEMENT DE DÉPENSES MARS 2008 :	611,00 \$

2008-074

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu que le conseil accepte la liste d'engagement de dépenses pour le mois de février 2008.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Engagement des dépenses pour le mois de mars 2008

Certificat de crédit # 2008-03-03-02

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour ces dépenses au total de 611,00 \$.

23. Recyc-Frigo

2008-075

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Marois et résolu que la Municipalité du Canton de Lingwick soutient activement le Programme Recyc-Frigo, programme provincial de récupération et de recyclage des réfrigérateurs et congélateurs énergivores de plus de 10 ans.

SUITE SESSION DU 3 MARS 2008

23. Recvc-Frigo (suite)

Ce programme clés en main sera lancé à la mi-mars. Il met à la disposition des citoyens, une ligne sans frais où l'un des conseillers organisera gratuitement la collecte des vieux appareils à domicile, à condition que celui-ci ait 10 ans ou plus, qu'il soit toujours fonctionnel et branché et qu'il ait un volume de 10 à 25 pieds cubes. Pour chaque appareil récupéré, un chèque de 60 \$ leur sera envoyé, pour un maximum de deux appareils récupérés par ménage.

La municipalité ne s'engage ni pour la collecte des appareils ni pour le financement des appareils récupérés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

24. Contestation - Dossier : Hervé Fortier

2008-076

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu de contester la demande de M. Hervé Fortier, demande déposée auprès de la Cour du Québec – Chambre civile – Division des petites créances au montant de 3 733,28 \$ ainsi que les frais judiciaires de 123 \$ puisque la municipalité n'est aucunement responsable des effets de l'ordonnance de la CPTAQ du 23 août 2007, étant donné que l'ensemble des frais réclamés découle exclusivement de l'utilisation faite du demandeur de l'immeuble, à savoir d'avoir utilisé à des fins résidentielles et non comme un atelier de finition et d'emballage des produits de l'érable et comme abri forestier tel qu'il avait été autorisé par le permis.

Que Madame Céline Gagné, mairesse, et Monsieur Guy Fournier, inspecteur en bâtiment et en environnement sont nommés représentants de la municipalité.

Qu'il soit autorisé le paiement des frais de contestation au montant de 157 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

24.1 Temps supplémentaires de l'inspecteur en bâtiment – Dossiers spéciaux

2008-077

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu de permettre de retenir les services de Guy Fournier, inspecteur en bâtiment et en environnement, pour du temps supplémentaire exigé pour la préparation et le suivi de certains dossiers spéciaux, soit :

. Dossier réclamation de M. Hervé Fortier : Préparation du dossier 2 ½ heures et parution en cour;

. Rencontre pour la réforme cadastrale : 4 heures et ses frais de déplacements

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25. Le Reflet – Cotisation annuelle

2008-078

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu de renouveler la cotisation au *Journal Le Reflet* pour l'année 2008 au coût de 230 \$. Messieurs Marois et Cloutier sont nommés représentants de la municipalité lors de l'assemblée générale annuelle.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

26. Projet Loisir Action Bénévole de la députée

Le projet est abandonné.

27. Demande Projet Volet II

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Lingwick désire présenter une demande dans le cadre du programme Volet II visant la plantation d'arbre sur un terrain municipal dans le secteur du pont couvert. Ce terrain est situé sur le bord du rang des pointes et il a une superficie d'environ 1,1 hectare. Il serait possible de planter sur un hectare environ 500 arbres, majoritairement des feuillus;

SUITE SESSION DU 3 MARS 2008

27. Demande Projet Volet II (suite)

2008-079

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Marois et résolu d'autoriser la mairesse et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière à présenter un projet et signer les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité du Canton de Lingwick.

La date limite pour le dépôt des projets au Programme Volet II, est le 31 mars 2008. La participation financière de la municipalité à ce projet sera pour un maximum de 1 500 \$, plus du bénévolat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

28. Correspondance du maire

La liste de la correspondance est remise aux membres du conseil.

29. Correspondance de la secrétaire

30. Varia

30.1 Maintenance de l'édifice municipal

Dans le cadre de la maintenance du centre communautaire, certaines installations seront vérifiées.

2008-080

Restauration des chaises achetées par le Comité des Aînés

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Després et résolu d'autoriser l'achat d'un gallon de peinture et un gallon de vernis servant à la restauration des chaises acquises par le comité des aînés. Ces chaises remplaceront les bancs dans la cafétéria.

Nos remerciements au Comité des Aînés

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2008-081

30.2 Récupex

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Després et résolu que dans le cadre de la campagne « L'Estrie met ses culottes », une collecte sera tenue à la cabane de la patinoire, à l'arrière de l'édifice municipal au 72, route 108, Lingwick, le samedi 10 mai, de 9 h à 18 h. La directrice générale et secrétaire-trésorière vérifiera pour trouver un responsable de l'ouverture et de la fermeture de la bâtisse.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

30.3 Chambre de commerce de la Région de Weedon – Renouvellement adhésion

Le dossier est reporté.

2008-082

30.4 Conseil Sport Loisir de L'Estrie – 1^{er} conciliabule du loisir : 15 mars 2008

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Després et résolu d'autoriser le conseiller Marois de participer au 1^{er} conciliabule du loisir : 15 mars 2008 organisé par le Conseil Sport Loisir de L'Estrie à Sherbrooke.

Les frais de déplacement seront remboursés sur preuve.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

31. Période de questions

Autorisation pour Internet sans fil – Comité des Aînés

2008-83

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu d'autoriser le Comité des Aînés à faire l'installation d'un routeur afin de permettre l'accessibilité de branchement à Internet sans fil dans les limites de la bâtisse du centre communautaire et autorise un maximum de 4 ordinateurs branchés sur le réseau internet haute vitesse.

SUITE SESSION DU 3 MARS 2008

Autorisation pour Internet sans fil – Comité des Aînés (suite)

Ce branchement ne doit occasionner aucun frais pour la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CERTIFICAT DE CRÉDIT # 2008-03-03-03

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que le canton de Lingwick dispose de crédit budgétaire suffisant pour les dépenses projetées par le conseil au cours de cette session.

32. Levée de la session.

2008-084

Il est proposé par le conseiller Cloutier, que la levée de la session soit prononcée. Il est 22 h 22.

CANTON DE LINGWICK

Céline Gagné, Mairesse

Monique Polard, directrice générale
et secrétaire-trésorière